

ATHLETISME EN SALLE
Départemental Benjamins/Minimes

DATE	Mercredi 14 décembre 2022 Report au mercredi 4 janvier 2023												
LIEU	Halle des sports LOCMINE												
HORAIRES	Rendez-vous et vérification des engagements : 11h Nous vous demandons <u>d'être ponctuels</u> pour éviter de terminer à une heure tardive. A votre arrivée, vous devrez valider vos inscriptions et les épreuves au secrétariat. Début de la compétition : 11h45												
ENGAGEMENTS	Si vous avez des modifications à effectuer, vous pouvez le faire sur Usport jusqu'au lundi 2 janvier 2023.												
CLASSEMENT	Les récompenses seront remises en fin de championnat.												
LES EPREUVES	L'athlétisme en salle se déroule sous forme d'un triathlon : 1 course, 1 saut, 1 lancer. NB : Ces épreuves sont similaires au Régional et National. L'athlète qui n'effectue pas ces 3 épreuves ne sera pas classé. <u>REGLEMENT UNIQUEMENT DEPARTEMENTAL</u> Chaque athlète pourra effectuer 4 épreuves : 1 saut, 1 lancer, 1 ou 2 courses. La meilleure performance dans les courses sera prise en compte.												
HAUTEUR ET ESPACE DES HAIES	<table><tr><td>BF</td><td>Ht : 0.65 m</td><td>Esp : 7.50 m</td></tr><tr><td>BG</td><td>Ht : 0.65 m</td><td>Esp : 7.50 m</td></tr><tr><td>MF</td><td>Ht : 0.76 m</td><td>Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)</td></tr><tr><td>MG</td><td>Ht : 0.84 m</td><td>Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)</td></tr></table>	BF	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m	BG	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m	MF	Ht : 0.76 m	Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)	MG	Ht : 0.84 m	Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)
BF	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m											
BG	Ht : 0.65 m	Esp : 7.50 m											
MF	Ht : 0.76 m	Esp : 7.50 m ou 8.00 m (5 haies)											
MG	Ht : 0.84 m	Esp : 8.00 m ou 8.50 m (4 haies)											
CONCOURS DE HAUTEUR	Organisation de 2 concours 1 féminin (BF - MF) et 1 masculin (BG – MG) 1 ^{ère} barre à : 1,00 m pour les BF et 1,10 m pour les MF 1 ^{ère} barre à : 1,10 m pour les BG et 1,20 m pour les MG. Puis montée de barre de 5 en 5 au début.												

COMPOSITION DES EQUIPES

L'équipe est composée de 5 athlètes maximum (4 minimum).
Le classement est établi par addition des points des 4 meilleurs athlètes. (en cas d'égalité, c'est le total du 4^{ème} qui départagera).

JURY

Chaque établissement participant devra fournir :

- **2 jurys adultes**
- **1 jury jeune (au minimum)** – Il est souhaitable qu'il(s) fasse(nt) la formation le matin.

QUALIFICATION

Un athlète est qualifié pour le championnat régional dès lors qu'il a effectué un minimum de ~~60~~ **55** points sur son triathlon.

Une équipe ayant réalisé ~~240~~ **220** points sera qualifiée pour le régional.
Le podium de chaque catégorie sera également qualifié automatiquement.

De plus, la commission régionale pourra éventuellement repêcher des équipes.

PROCHAINES COMPETITIONS

Mercredi 11 janvier 2023 – Régional à Rennes (35)

2 février 2023 – National à Nantes (44)

- **Horaires des épreuves**

11h30 : Mise en place du jury et début de la compétition

11h45 : 1^{ère} rotation

Hauteur : Benjamins et Minimes garçons

1^{ère} barre à 1 m 10

Longueur : Benjamins

2 sautoirs

Poids : Minimes Filles

Vitesse (50m) : Benjamins

12h50 : 2^{ème} rotation

Longueur : Minimes garçons

T.S. : Benjamins et Minimes Filles

Poids : Benjamins

Vitesse (50m) : Minimes Filles

13h55 : 3^{ème} rotation

Hauteur : Benjamins et Minimes Filles

1^{ère} barre à 1 m

Longueur : Benjamins : 2 sautoirs

Poids : Minimes Garçons

Vitesse (50m) : Benjamins

15h00 : 4^{ème} rotation

Longueur : Minimes filles

T.S. : Benjamins et Minimes garçons

Poids : Benjamins

Vitesse (50m) : Minimes Garçons

15h30 :

Course de haies dans l'ordre : BF – BG – MF – MG

16h15 :

1 000m – Ordre suivant les catégories disponibles.

Formation de JUGE ELEVES

Jury Jeunes

ATHLETISME



- **Date** : Mercredi 14 décembre 2022 – **Mercredi 4 janvier 2023**
- **Lieu** : Collège Jean Pierre Calloc'h à LOCMINE
- **Horaires** :
Rendez-vous : 8h45
Fin de la formation : 11h
- Cette formation s'adresse aux catégories suivantes :
 - Benjamins 2^{ème} année
 - Minimes 1^{ère} année
 - Minimes 2^{ème} année
- Elle concernera : Les principaux règlements de l'athlétisme et cette formation sera validée par le comité en fin de journée.
- La formation s'effectuera en deux temps :
 - 1^{ère} partie théorique en salle : 9h – 11h
 - 2^{ème} partie pratique sur la compétition même.
- Pique-nique fourni par l'UGSEL Morbihan.

ATTENTION

Inscription **OBLIGATOIRE** de vos élèves Jeunes Officiels sur Usport avant le **lundi 2 janvier 2023**

Procédure d'inscription

- Se rendre sur Ugselnet
- Cliquer sur Usport
- Cliquer sur l'onglet « Jeunes Officiels »

